

## Droit du père d'un enfant "illégitime"

## Par sriya33, le 24/11/2009 à 13:54

Je suis enceinte.

J'étais déjà séparée du père lors de la conception de l'enfant. Un petit dérapage et... Celui-ci veut le reconnaitre.

Je ne sais que faire. En effet, je sais que je ne peux m'y opposer. Cependant, je ne souhaite pas qu'il ait un droit de visite, ni d'ailleurs aucun droit.

En effet, c'est un alcoolique notoire, un drogué et un accro au rencontres "instantanées" sur sites internet et je ne souhaite pas qu'il sois autorisé à être en contact avec mon mon enfant.

Que puis-je faire? merci d'avance.

AB